

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 49

Artikel: Mille pardons !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207330>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ONNA PARABOLA PO LÈ VEGNOLAN

Ora sant finye lè veneindze, dévânt de lè z'avâi pi bin adrâ coumeinche! Quinta pouâ annâie, bon Dieu dau ciè! Que vo z'ite d'â pilleindre, vegnolan, que vo n'âi pa pi rezu voutra châ dèso lo trei! Tot l'â ètâ lavi sti an. Rein dein lè bareille, rein à la câva, lè bos-saton fant quemet lè croûie tsevu: lâivant lo tiu, que cein fâ pardieu bin pedhî. Et tot parâi, pède pas corâdzo, vegnolan, lè boune z'annâie revindrant. Accutâde-vâi cllia *parabôla*, que n'est pas oncra dein la Biblia... po lo moeint.

On hommo, que s'appelâve Djanistet, avâi z'u on bocon d'hiretâdzo, et quemet l'avâi veingt an l'avâi peinsâ: « Vu mè maryâ, et coudhî avâi on einfant po lâi lâissî mon bin. » L'ètâi on bocon tadiè, et s'èin lâisse contâ pè onna vilhie cocardièrre que l'avâi bin septant' an, ma diable lo valet que l'â z'u. Tot cein que l'â pu fère, quauque z'annâie aprî, l'è d'einterrâ sa vilhie, que l'ètâi morta d'onna maladi que lâi rondzive lè piaute et que lo mâidzo appellâve lo *Fils Lowera*. L'è onna croûie maladi quand bin n'è qu'on valet.

Djanistet l'avâi ora quarant' an et sè déco-radzive pas d'avâi on boubo. Preind adan onn' autra fenna que l'avâi cinquant' an, po cein que sè peinsâve que la premièrre ètâi pâo-t'itè trâo vilhie. Eh bin! vo mè crâira se vo voliâi, mâ n'â pa z'u moyan de fère à bâtsi, mîmameint que sa fenna l'è morta dévânt d'itèrre mère, d'onna maladi que lâi tagnâi lè bré et qu'on lâi desâi lo *Dioume*.

Djaniolet ètâi dépita quasû. Mâ l'â voliu oncra fère on essai. N'ètâi pas vilhio: soixant' an et ie retrâove onna lurenâ de quaranta, que l'è morta assebin et que lâissive ne valet ne femalle, ne seytâo ne couseinâ, quemet on dit, âo bin se vo voliâi: ne batse, ne gran de café. Por quant à la maladi, l'avâi zu na *co-chili* que lâi tagnâi âo veintro.

On autro sè sarâi arretâ, principalameint que Djanistet l'avâi ora mè de houitant' an. Mâ Djanistet ètâi pas on hommo quemet on autro. Sè dit: « Vu mon mousse ». Et sè remârve, oncra on coup, avoué 'na galèza pernetta de dize-houit an. Qu'è-te arrevâ? Pas pi quatro mâi aprî, la pernetta l'avâi on valet et lo pouro Djanistet l'â ètâ tellameint benaïse et prau su on bocon ébahia que, ma fâi, l'èin è mort de dzouïe ein deseint: « l'è on valet! l'è on valet! »

Et l'è tot po cllia parabola. Ora, voliâi-vo que vo l'espliquèyo? D'ailleu l'è la moûda. Eh bin, vâi-te quie:

Djanistet l'è on vegnolan que pè pas corâdzo. Lo valet que ie tsertse d'avâi, l'è onna bouna annâie, iena de clliau veneindze iô lo cllia dzin-collie pertot. La fenna l'è la vegne. Lè vilhie cocardièrre l'è dâi vilhie gourgne et la pernetta l'è dâi novalle.

Lo resto vo lâi comprâ et cllie que vo conte tot cein l'è

MARC A LOUIS.

Soirées de Belles-Lettres. — Décembre ramène les soirées vertes, qui font toujours deux salles combles et « blanches », comme on a coutume de désigner les salles où dominent les petites pensionnaires. Au programme: *Histoire du Vieux temps*, scène en vers, de Guy de Maupassant, et *l'Avare*, de Molière. Au début de la soirée, un *Prologue bellettrien*, qui promet plus d'une surprise aux spectateurs.

C'est pour lundi et mercredi prochains, au Théâtre.

Si vous connaissiez Joséphine?... — C'est au tribunal.

Le président (à l'accusé). — Comment un homme peut-il être assez cruel pour maltraiter sa femme et lui jeter une assiette à la tête?

L'accusé. — Mais, monsieur le président, connaissez-vous mon épouse?

Le président. — Je n'ai pas cet avantage...

L'accusé. — Alors, ne dites rien.

ENTRE CARABINIERS

C'est demain dimanche, banquet annuel de la Société des carabiniers de Lausanne, le « Banquet des carabiniers », comme on dit ordinairement, l'un des plus courus; il ne réunit jamais moins de trois à quatre cents convives, venus de toutes les parties du canton. Il y a « ceux de Vevey », « ceux d'Aigle », « ceux d'Yverdon », « ceux de Cossonay », surtout, la terreur des majors de table.

A cette occasion, qu'il nous soit permis de rappeler les couplets adressés par la « Société des tireurs de Lausanne », à la « Société fédérale des Carabiniers », réunie en 1829 à Fribourg. Ces couplets se chantaient sur l'air de: *La sentinelle*, que connaîtra, sans doute, l'un ou l'autre de nos lecteurs:

Salut Fribourg! salut Confédérés!
Ouvrez vos bras à vos compagnons d'armes!
Nos étendards ces guides vénérés
N'apportent pas le signal des alarmes.
Non! — l'amitié va les ranger
Sous le drapeau de l'Helvétie;
Joie et plaisir, peine et danger, (*bis*)
Est le concordat qui nous lie.

Le dieu Bacchus de nos rians côteaux.
En souriant nous montrait la Sarine,
Il dit: « volez! joyeux fils de Lavaux
» Pour le plaisir prenez la carabine!
» A Fribourg allez partager
» Avec les enfants d'Helvétie
» Joie et plaisir, peine et danger, (*bis*)
» C'est le concordat qui vous lie! »

Oui! le plaisir seul préside à nos jeux!
La carabine en ce jour d'allégresse
Tyran jaloux, despote soupçonneux,
Ne l'offre ici qu'une innocente adresse.

Mais pour toi s'il faut la charger,
Tremble! ennemi de l'Helvétie!
Joie et plaisir, peine et danger, (*bis*).
C'est le concordat qui nous lie!

Oui! redoutez nos torrents et nos bois,
Fiers étrangers dont la vaine jactance
Croirait pouvoir un jour donner des loix
Aux Suisses dignes de l'indépendance.

Ils ne mourraient pas sans danger;
L'antique honneur de l'Helvétie!
Joie et plaisir, peine et danger, (*bis*)
C'est le concordat qui nous lie!

Braves amis, aimables Fribourgeois!
Vous, fils aînés de la mère patrie,
Ouvrez vos bras et vos cœurs aux Vaudois!
Pour vous ils sauront prodiguer leur vie.

Ils seront fiers de partager
Avec les enfants d'Helvétie
Joie et plaisir, peine et danger, (*bis*)
C'est le concordat qui lie!

Daigne sourire à tes heureux enfants,
Ombre de Tell! dont l'étoile brillante,
Nous montre aux cieus ses rayons bienfaisants,
Pour nous guider au sein de la tourmente.

Nous te jurons de partager
En braves fils de l'Helvétie
Joie et plaisir, peine et danger, (*bis*)
C'est le concordat qui nous lie!

MILLE PARDONS!

Deux amis causent confidentiellement, assis à l'écart dans un café.

L'un d'eux, qui paraît très excité, fait une cour assidue à la fille d'un riche négociant, vraiment fort jolie et dont la dot ne le sera pas moins... « Chaque soir, dit-il, je vois rôder sous les fenêtres de Nora, ce certain monsieur à moustaches, qui ne prend pas même la peine de se cacher lorsqu'il me voit arriver! Il faut absolument que cela finisse! »

— Tu es furieusement jaloux, dit l'autre, en lui voyant rouler des regards terribles.

— Cette persistance me déplaît. J'ai fait une scène à Nora; elle me jure qu'elle ne l'a pas remarqué.

— Et cela ne te rassure pas?

— Pas complètement. Tu sais, les femmes!

— Oui, il n'y a pas à s'y fier.

— Je ne sais comment m'y prendre pour éloigner cet animal.

— Tu as un moyen simple: il faut le provoquer.

— Bigre!

— Oui, je comprends, c'est désagréable d'en venir là.

— Je ne suis pas un duelliste, moi; j'avoue que je préférerais autre chose.

— D'accord. Mais ce n'est pas une raison pour se battre. Il faut seulement payer d'audace pour intimider son homme. Cela m'a toujours réussi.

— Avec les poltrons?

— Sans doute; je ne me prends de querelle qu'avec eux. Mais ce monsieur doit être un poltron.

— Qui te le fait croire?

— C'est une idée que j'ai... son aspect, sa tournure.

— Il n'a pas l'air du tout commode, et il se tient raide comme un officier de cavalerie.

— C'est un truc, mon cher, pour te faire peur. Au fond, je parierais qu'il n'est pas rassuré. Ecoute-moi bien: tu marches droit à lui, en fronçant le sourcil et en mettant le poing sur la hanche; tu le regardes bien en face, sous le nez, et tu lui dis de ta grosse voix: « Monsieur, avez-vous jamais été souffleté? »

— Je n'oserai pas.

— Alors tu aimes mieux qu'il te souffle Nora?

— Continue.

— Ta mine résolue le subjugue. Il s' imagine que tu vas passer de la parole à l'action; il balbutie, il s'éclipse et tu n'entends plus parler de lui.

— C'est ta conviction?

— J'ai employé ce moyen vingt fois, il n'a jamais raté.

— Allons! j'essaierai.

— Surtout de l'aplomb, de l'audace: un sourire méchant et un frémissement dans les narines.

— Merci, je soignerai ça.

Le lendemain, notre homme, après avoir répété son rôle pendant deux heures devant une glace, se rend chez son amante, boutonné jusqu'au collet et le sourcil contracté.

Il ne tarde pas à percevoir son rival devant la porte. Il se sent tout-à-coup une sueur dans le dos et aurait grande envie de passer son chemin sans souffler mot. Mais faisant appel à toute sa volonté et se rappelant la leçon de son ami, il enfonce son chapeau sur ses yeux et s'avance d'un air crâne vers le promeneur. Sa voix, qu'il veut rendre impérieuse, tremble un peu dans sa gorge.

— Hé! dites donc, Monsieur qui aimez à prendre le frais, avez-vous jamais été souffleté?

L'autre le regarde un instant sans répondre, puis d'un ton parfaitement tranquille:

— Oui, Monsieur, cela m'est arrivé une fois.

— Ah! eh bien?

— Le lendemain, celui qui s'était donné cette petite distraction a reçu de moi huit centimètres de fer dans le poumon droit. Il est tombé en faisant: ouf! et j'ai constaté avec regret qu'il ne bougeait plus.

— Ah!

— Vous seriez peut-être désireux de savoir à quelle heure cela se passait? Il pouvait être entre cinq heures et cinq heures et demie du matin... C'est tout ce que vous aviez à me demander?

— Oh! Monsieur, absolument tout. Une simple curiosité. Mille pardons de vous avoir interrompu.

Un homme à façons. — Un condamné à mort hésitait à monter sur l'échafaud.

— Allons, allons, lui fait le bourreau en le pressant, ne faites donc pas tant de façons!